

LES CESURES DE L'EM-SORBONNE

	Année de césure	Diplômes universitaires (DU)	
		DU – CPE	DU – MIP
Caractéristique et règlement	Interruption ponctuelle des études Règlement et modalités de contrôle des connaissances de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne	Diplôme de l'Université Règlement et modalités de contrôle des connaissances spécifique à l'EMS	Diplôme de l'Université Règlement et modalités de contrôle des connaissances spécifique à l'EMS
Statut pendant la période	Étudiant (avec possibilité de stage conventionné en France ou l'international)		
Conditions d'admission et modalités de candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS en L1, L2, L3 ou M1 et être admis(e) dans l'année supérieure (N+1) - Ne pas avoir déjà effectué une année de césure dans le cycle (a) 	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS dans un des parcours de L3 et avoir validé sa L3 - Ne pas être accepté(e) en M1 (en liste principale) 	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS dans un des parcours de M1 ou de M2
	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater en déposant son dossier avant le 15 mars de l'année N - Joindre une lettre de motivation décrivant les objectifs du projet et les modalités de réalisation, CV, attestation de l'organisme d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater directement sur la plateforme e-candidat (b) 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater directement sur la plateforme e-candidat (b) - Pour les étudiant(e)s ayant validé leur M2 : obtenir l'autorisation de son directeur de M2

	Étude du dossier et accord du Directeur de l'EMS (ou de son représentant)	Étude du dossier et accord du directeur du DU-CPE	Étude du dossier et accord du directeur du DU-MIP
Secrétariat	Mme Lucie Telheiro	Mme Rosy Leton	Mme Rosy Leton
e-mail de contact	Cesure-EMS@univ-paris1.fr	DU.CPE-EMS@univ-paris1.fr	DU.MIP-EMS@univ-paris1.fr
Prix de l'inscription	Droits d'inscription à un taux réduit du cycle (Licence : 113€, Master : 159€, Doctorat : 153€) + cotisation CVEC	450 € + droits nationaux de la licence + cotisation CVEC	550 € + droits nationaux du master + cotisation CVEC
Pour se documenter	Voir sur le site de l'EMS, onglet CESURE	Voir sur le site de l'EMS, onglet FORMATION puis DU	

Convention pour l'année de césure :

https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Service_SCUIO/documents_texte_divers/Convention_pedagogique_cesure_2019.pdf

Accès à la Foire aux Questions du Ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid142148/faq-cesure.html>

(a) Le cycle correspond à la licence ou au master. Une seule césure est autorisée par cycle d'étude.

(b) Habituellement, les candidatures s'effectuent en juin ; mais il est fortement conseillé de s'informer des dates exactes sur le site de l'EMS.